

بِسْمِ اللَّهِ الرَّحْمَنِ الرَّحِيمِ

Je commence en citant le nom de Allah, Ar-Rahman, Celui Qui accorde beaucoup de miséricordes aux croyants et aux non croyants dans le bas monde mais uniquement aux croyants dans l'au-delà, Ar-Rahim, Celui Qui accorde beaucoup de miséricordes aux croyants

الْحَمْدُ لِلَّهِ رَبِّ الْعَالَمِينَ

La louange est à Allah le Seigneur des mondes,

وَالصَّلَاةُ وَالسَّلَامُ عَلَى سَيِّدِنَا مُحَمَّدٍ رَسُولِ اللَّهِ

que davantage d'honneur et d'élévation en degrés soient accordés à notre maître Mouhammad ainsi que la préservation de sa communauté de ce que le Messager de Allah craint pour elle.

Khoutbah n° 857

Le vendredi 26 février 2016 correspondant au 17 *joumada l-'oula* 1437 de l'Hégire

Quel bienfait que l'argent licite aux mains d'un homme vertueux !

La louange est à Allah Qui a complété pour nous la religion, Qui a parfait pour nous Ses grâces et Qui a fait de notre communauté la meilleure des communautés, Lui Qui nous a envoyé un Messager issu d'entre nous, qui nous a récité Ses versets, qui nous a purifié, qui nous a appris le Livre et la sagesse. Je loue Allah pour les bienfaits innombrables dont Il nous fait grâce. Et je témoigne qu'il n'est de dieu que Allah, qu'Il est le dieu unique et qu'Il n'a pas d'associé, un témoignage qui est, pour celui qui s'y attache, la meilleure des protections. Et je témoigne que notre Maître Mouhammad est Son esclave et Son messager, qu'Il l'a envoyé pour les mondes en tant que miséricorde et Il lui a ordonné d'énoncer ce qu'Il a fait descendre à nous, il a ainsi clarifié pour nous les sujets importants, il s'est acquitté de la tâche qui lui a été confiée et il a porté le conseil à la communauté. Que Allah élève davantage en degré notre Maître Mouhammad et ainsi que ses proches musulmans et ses compagnons, eux qui furent les gens du mérite et de l'ardeur.

Esclaves de Allah, je vous recommande ainsi qu'à moi-même de faire preuve de piété à l'égard de Allah, Al-[^]Aliyy, Al-[^]Adhim, Lui Qui dit dans Son Livre honoré :

﴿ زُيِّنَ لِلنَّاسِ حُبُّ الشَّهَوَاتِ مِنَ النِّسَاءِ وَالْبَنِينَ وَالْقَنَاطِيرِ الْمُقَنْطَرَةِ مِنَ الذَّهَبِ وَالْفِضَّةِ

وَالْخَيْلِ الْمُسَوَّمَةِ وَالْأَنْعَامِ وَالْخَرْثِ ذَلِكَ مَتَاعُ الْحَيَاةِ الدُّنْيَا وَاللَّهُ عِنْدَهُ حُسْنُ الْمَاِبِ ﴾

[sourat 'Ali-[^]Imran / 14] (zouyyina lin-na^{ci} houbbou ch-chahawati mina n-ni^{ca}'i wal-banina wal-qanatiri l-mouqantarati mina dh-dhabbi wal-fiddati wal-khayli l-mouçawwamati wal-'an[^]ami wal-harth ; dhalika mata^{ou} l-hayati d-dounya ; wal-La^{hou} [^]indahou housnou l-ma'ab) ce qui signifie : « L'amour des choses qui leur sont désirables a été enjolivé pour les gens : les femmes, les enfants, les grandes quantités d'or et d'argent, les chevaux marqués, le bétail et les champs. Ce ne

sont là que des biens du bas-monde. Mais ce que Allah a réservé vaut bien mieux que tout cela. »

Faites preuve de piété esclaves de Allah, ne vous laissez pas entraîner par le bas-monde, ses plaisirs et ses biens, au point de vous écarter de l'adoration à Allah. Allah *tabaraka wata^ala* a réservé beaucoup mieux que cela. Le Messager de Allah ﷺ, dans ce qui est rapporté dans le *Sahih* de Mouslim, a dit :

"إِنَّ هَذَا الْمَالَ حُلُوهٌ حَظِيرَةٌ مَنْ أَخَذَهُ بِحَقِّهِ وَوَضَعَهُ فِي حَقِّهِ فَنِعْمَ الْمَعُونَةُ هُوَ وَمَنْ أَخَذَهُ بِغَيْرِ حَقِّهِ
كَانَ كَالَّذِي يَأْكُلُ وَلَا يَشْبَعُ))

(*inna hadha l-mala houlwatoun khadirah man 'akhadhahou bihaqqihi wawada^ahou fi haqqihi fani^ma l-ma^ounatou houwa waman 'akhadhahou bighayri haqqihi kana kalladhi ya'koulou wala yachba^*) ce qui signifie : « **Certes, ces biens matériels sont comme des fruits frais et doux : celui qui les obtient justement et les utilise justement, combien ils lui seront utiles ! Mais celui qui les obtient injustement, il est semblable à celui qui mange sans jamais se rassasier.** »

Le Messager de Allah ﷺ a comparé l'argent, du point de vue du désir de l'obtenir et du point de vue du penchant et de l'attachement de l'âme à le posséder, aux fruits qui sont frais, bons et sucrés, que l'âme désire et pour lesquels elle penche. Celui qui obtient son argent d'une manière licite et qui l'utilise de façon licite – en s'en servant pour combler ses besoins et ceux de sa famille et en le dépensant dans les voies de la bienfaisance et du bien dans l'intention de se préserver ou bien en l'utilisant pour son épouse avec une bonne intention, ou pour ses enfants, ses parents ou ses proches parents – il s'agit alors d'un immense bienfait de la part de Allah envers Son esclave croyant.

Si un croyant obtient son argent d'une manière que Allah a rendue licite et qu'il l'utilise dans ce que Allah agrée, ce sera une aide pour son au-delà car il sera une cause pour gagner des récompenses dans l'au-delà. Ce sera donc une bonne aide pour obtenir ce qui lui sera utile au Jour du jugement tout comme il aura été une aide pour obtenir ce qui lui aura été utile dans la vie d'ici-bas. Quant à celui qui l'a obtenu injustement et l'a donc acquis de façon illicite, il sera privé de cette bénédiction et sera semblable à celui qui mange et qui n'est jamais rassasié ; même s'il possède beaucoup d'argent, il sera chargé de ses péchés au Jour du jugement.

L'argent, chers frères de foi, n'est pas blâmé dans tous les cas. En effet, le Prophète ﷺ a dit :

((نِعْمَ الْمَالُ الصَّالِحُ لِلرَّجُلِ الصَّالِحِ))

(*ni^ma l-malou s-salih lir-rajouli s-salih*) ce qui signifie : « **Quel bienfait que l'argent licite aux mains d'un homme vertueux !** »

L'homme vertueux qui obtient son argent d'une manière licite et qui le dépense dans les voies de bien, quel bienfait cet argent sera pour lui !

Nous avons en la personne du Messager de Allah ﷺ et en ses compagnons, que Allah les agrée, un excellent exemple dans la manière d'utiliser l'argent dans les voies du bien et de la bienfaisance. Ibnou ^Abbas, que Allah les agrée lui et son père, a dit : « *Le Messager de Allah était le plus généreux des gens et il était encore plus généreux durant le mois de Ramadan lorsqu'il rencontrait Jibril ^alayhi s-salam. Ainsi, le Messager de Allah à ce moment-là*

devenait plus généreux pour diffuser le bien que le vent dans sa rapidité et l'étendue de sa diffusion. »

Abou Bakr, que Allah l'agrée était un exemple pour dépenser et donner dans l'obéissance à Allah ta'ala. Il a ainsi dépensé toute sa richesse dans la voie que Allah ^azza wajall agrée tout cela par recherche de l'au-delà et pour soutenir la religion agréée par Allah, pour aider le Messager de Allah et pour soutenir les musulmans qui étaient démunis. Au point que le Messager de Allah ﷺ a dit :

((مَا نَفَعَنِي مَالٌ قَطُّ مَا نَفَعَنِي مَالُ أَبِي بَكْرٍ))

(ma nafa^ani maloun qattou ma nafa^ani malou 'Abi Bakr) ce qui signifie : « **Aucun bien ne m'a jamais apporté ce que le bien de Abou Bakr m'a apporté !** » C'est alors que Abou Bakr que Allah l'agrée se mit à pleurer et a dit : « *Ne suis-je pas, moi-même et mes biens, uniquement pour toi, ô Messager de Dieu ?* »

^Oumar, que Allah l'agrée a dit : « *Le Messager de Allah nous a ordonné de faire des aumônes et il se trouvait que j'avais alors quelques biens. Je me suis dit : c'est aujourd'hui l'occasion de faire mieux que Abou Bakr, si je dois faire mieux que lui un jour. J'ai alors amené la moitié de ce que je possédais. Le Messager de Allah ﷺ m'a dit :*

((مَا أَبْقَيْتَ لِأَهْلِكَ))

(ma 'abqayta li'ahlik) ce qui signifie : « **Qu'as-tu laissé pour ta famille ?** » Je lui ai dit : « *Pareil à ce que je viens de donner.* » C'est alors que Abou Bakr vint avec tout ce qu'il possédait. Et le Messager de Allah ﷺ lui a dit :

((مَا أَبْقَيْتَ لِأَهْلِكَ))

(ma 'abqayta li'ahlik) ce qui signifie : « **Qu'as-tu laissé pour ta famille ?** » et il a répondu : « *Je leur ai laissé [l'agrément] Allah et Son Messager.* » ^Oumar a dit : « *Je me suis dit alors que je n'essaierai plus jamais de faire mieux que Abou Bakr.* »

Alors mon frère musulman, pose-toi des questions avant de prendre l'argent et avant de le dépenser. D'où l'as-tu obtenu et comment vas-tu l'utiliser ?

Le Messager de Allah ﷺ a dit :

((لَا تَزُولُ قَدَمًا عَبْدٍ يَوْمَ الْقِيَامَةِ حَتَّى يُسْأَلَ عَنْ أَرْبَعٍ عَنْ عُمْرِهِ فِيْمَ أَفْنَاهُ وَعَنْ عِلْمِهِ مَاذَا عَمِلَ بِهِ وَعَنْ مَالِهِ مِنْ أَيْنَ اكْتَسَبَهُ وَفِيمَ أَنْفَقَهُ وَعَنْ جَسَدِهِ فِيْمَ أَبْلَاهُ))

(la tazoulou qadama ^abdin yawma l-qiya^mati hatta yous'ala ^an 'arba'in ^an ^oumourihⁱ fi^ma 'afnah wa^an ^ilmihⁱ madha ^amila bih wa^an malihⁱ min 'ayna ktaçabahou wafⁱma 'anfaçah wa^an jaçadihⁱ fi^ma 'ablah) ce qui signifie : « **L'esclave au Jour du jugement ne quittera pas la station lors de laquelle il rendra des comptes avant d'être interrogé sur quatre choses : il sera interrogé sur sa vie, dans quoi l'a-t-il passée ? Sur sa connaissance dans la religion, qu'en a-t-il fait ? Sur ses biens, d'où les a-t-il acquis et dans quoi les a-t-il dépensés ? Et sur son corps, dans quoi l'a-t-il usé ?** »

Pose-toi des questions, mon cher frère, avant d'avoir à répondre et demande des comptes à ton âme avant d'avoir à en rendre. Que *Allah* t'accorde ainsi qu'à moi-même, le degré de ceux qui s'empressent de dépenser leurs biens licites dans les voies du bien et de l'obéissance, de ceux qui prennent des provisions pour leur au-delà par des bonnes œuvres nuit et jour, afin que ce soit un butin et une provision pour nous le Jour où rien ne sera plus profitable, ni les biens matériels ni les enfants, sinon le fait d'avoir agi à l'égard de *Allah* avec un cœur sain.

Ayant tenu mes propos, je demande que *Allah* me pardonne ainsi qu'à vous-mêmes.



www.apbif.org

Association des Projets de Bienfaisance Islamiques en France
52, boulevard Ornano 75018 Paris Tél. : 01 42 62 79 97 Fax : 01 42 62 79 68

Les documents édités par l'APBIF peuvent être obtenus aux adresses suivantes :

Paris	11, rue Labois-Rouillon 75019	01 42 62 86 46
	52, boulevard Ornano 75018 Paris	01 42 51 53 50
	24, rue du département 75018 Paris	01 40 05 95 22
Ile de France	3, rue Henri Barbusse 94340 Joinville-le-Pont	01 42 83 09 93
	4, rue des Fossés 77000 Melun	01 60 65 46 06
	12, place Georges Pompidou 93160 Noisy le Grand	01 43 04 50 21
Alès	9, rue du trescolet l'habitarelle 30110 Les Salles du Gardon	04 66 60 86 22
Avignon	71, avenue de Monclar 84000 Avignon	04 90 85 58 06
Lille	25bis rue Charles Quint 59000 Lille	03 20 06 31 10
Lyon	145, cours Tolstoi 69100 Villeurbanne	04 78 85 44 98
Marseille	138, rue de Crimée 13003 Marseille	04 91 95 71 69
	99 boulevard de Strasbourg 13003 Marseille	04 91 62 98 09
	5 place Joseph Lanibois 13015 Marseille	09 53 97 47 45
Montpellier	391, Grand Mail Mosson 34080 Montpellier	04 67 04 17 83
Nancy	397 avenue Pinchard 54100 Nancy	09 50 89 38 07
Narbonne	26, avenue de Toulouse 11100 Narbonne	04 68 42 28 34
Nice	2 bis, rue Fodéré prolongée 06300 Nice	04 93 26 79 19
Nîmes	56, galerie Richard Wagner 30900 Nîmes	04 66 64 51 84
Rennes	22, rue Louis Deloumel 35230 Noyal-Châtillon sur Seiche	02 99 30 25 66
Toulouse	Résidence Les Oliviers 207 rue Henri Desbals 31100 Toulouse	05 61 76 17 16
St-Dizier	2, rue Hubert Fisbacq 52100 St-Dizier	03 25 05 37 90
St-Etienne	33, boulevard de la Palle 42100 St-Etienne	04 77 41 36 97
Strasbourg	49, rue du faubourg national 67100 Strasbourg	03 88 32 41 57
Valenciennes	13, avenue du Sénateur Girard 59300 Valenciennes	03 27 41 72 88